

DOSSIER DE PRESSE- 11 octobre 2010

Sauvegarde du Patrimoine en Pays de Loire

Restauration de l'Abbaye Sainte-Croix soutenue par la Fondation du Patrimoine grâce au mécénat de la Fondation Total, aux Sables d'Olonne (Vendée)



Abbaye Sainte-Croix © Mairie des Sables d'Olonne

**PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE
ET LA VILLE DES SABLES D'OLONNE**

POUR L'AMENAGEMENT DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX

Avec le soutien de
**FONDATION
TOTAL**

DOSSIER DE PRESSE

PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Dans le cadre de son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total va contribuer, aux Sables d'Olonne, à la restauration de l'Abbaye Sainte-Croix, à hauteur de 182 000 euros, soit 30% du montant éligibles des travaux.

La signature de la convention est prévue le 11 octobre 2010, à 14h, sur le site, en présence de :

- Louis Guédon, Député-Maire des Sables d'Olonne
- Dominique Léger, Vice-Président de la Fondation du Patrimoine
- François Tribot Laspière, Adjoint au Directeur Affaires Publiques France de Total

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

• Aménagement de l'Abbaye Sainte-Croix

Un projet culturel d'envergure aux Sables d'Olonne	p 4
Historique et présentation de l'Abbaye Sainte-Croix	p 5
Nature du projet de valorisation et travaux engagés	p 6
Plan de financement et calendrier des travaux	p 7

• Présentation des structures

Le partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine 2006-2011	p 8
La Fondation Total	p 9 - 10
La Fondation du Patrimoine	p 11 - 12
La Délégation régionale de Vendée de la Fondation du Patrimoine	p 13
La ville des Sables d'Olonne, Croisée Culturelle de l'Abbaye Sainte-Croix	p 14

Contacts Presse

Fondation du Patrimoine

Katherine El Okbi
06 87 53 57 40
katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Ville des Sables d'Olonne

Anne-Sophie Bodin
02 51 23 16 84
asbodin@lessablesdolonne.fr

Fondation Total

Elisabeth de Réals
01 47 44 51 55
elisabeth.de-reals@total.com

DOSSIER DE PRESSE

UN PROJET CULTUREL D'ENVERGURE AUX SABLES D'OLONNE

La ville des Sables d'Olonne (16 000 habitants) est située sur la côte vendéenne qui constitue une des zones touristiques françaises les plus attractives. C'est une sous-préfecture au centre d'une région aux activités variées (tourisme, plaisance, pêche, construction navale, plasturgie, activités tertiaires, etc.).

Au moment où les activités traditionnelles de la pêche et de la construction navale connaissent de graves difficultés, **la municipalité entend favoriser le développement économique de la cité par le biais d'activités culturelles et touristiques.** Cette volonté politique s'est traduite dès 1987 par un contrat avec l'État, puis par un contrat territorial unique avec la Région des Pays de la Loire, et enfin par un contrat avec le Conseil Général de la Vendée. Ces accords ont permis à la ville de se doter d'équipements culturels et touristiques de qualité.

L'Abbaye Sainte-Croix joue un rôle clef dans ce projet de développement, puisqu'elle constitue, depuis les années 1960, un lieu culturel incontournable des Sables d'Olonne.

Ce site doit devenir un pôle culturel d'intérêt régional comparable à ce qui est aujourd'hui le Vendée Globe pour le nautisme.

Le Conservatoire Intercommunal de Musique des Olonnes sera installé complètement dans les locaux neufs dans un an. Il s'agit ensuite de construire, à proximité de l'Abbaye, une nouvelle médiathèque. Le musée pourra alors disposer de la totalité des locaux de l'abbaye pour une nouvelle présentation des ses collections d'art contemporain et du patrimoine maritime et balnéaire des Sables d'Olonne.



Cloître et intérieur de l'Abbaye Sainte-Croix © Mairie des Sables d'Olonne

DOSSIER DE PRESSE

HISTORIQUE ET PRESENTATION DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX



Ancienne photographie collection Gérard Faugeron © Mairie des Sables d'Olonne

En 1622, Flandrine de Nassau (fille de Guillaume le Taciturne), qui dirige la puissante Abbaye Sainte-Croix de Poitiers, nomme sa fille Catherine de la Trémoille au rang de coadjutrice. Pour des raisons stratégiques liées aux querelles jansénistes, elle lui donne procuration pour établir un prieuré aux Sables d'Olonne, à l'extérieur des anciens remparts, près de la porte dite de Talmont. En 1640, on y compte déjà vingt et une religieuses bénédictines.

La construction de l'Abbaye est difficile. Le frère de Flandrine, Henri de Nassau, prince d'Orange, fait acheminer des bois de charpente du « pays du Danemark ».

L'architecture de l'Abbaye Sainte-Croix relève d'une simplicité conforme aux idéaux de la Contre-Réforme proscrivant toute ornementation. L'édifice comprend un corps principal de près de cinquante mètres et flanqué, à chaque extrémité, de deux pavillons. Deux ailes perpendiculaires, relativement courtes, délimitent un cloître à trois côtés, non fermé.

Durant son histoire, l'Abbaye joue des rôles très différents et connaît de nombreux remaniements. En 1792, les bénédictines quittent le bâtiment, qui revient à la ville comme Bien National. En 1793, l'Abbaye est transformée en hôpital militaire temporaire, pour les soldats de l'armée républicaine appelés contre les Vendéens. Un peu plus tard, on y crée une école secondaire, puis l'ensemble est cédé à l'évêché de Luçon, qui en fait son Petit Séminaire. En 1835, un incendie détruit l'aile perpendiculaire, côté Sud, reconstruite par la suite. Entre 1914 et 1918, l'Abbaye sert d'hôpital militaire puis de lieu de cours professionnels jusqu'en 1930. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle tient lieu de caserne allemande avant d'être occupée par des Forces Françaises de l'Intérieur. Entre 1947 et 1961, un lycée s'y installe.

En 1961, la ville, propriétaire des lieux, sauve *in extremis* l'Abbaye d'opérations immobilières qui la menaçaient de destruction. **Des personnalités locales, dont l'historien et romancier Jean Huguet, décident alors de créer un ensemble cohérent destiné à accueillir un centre culturel.** En 1964 un musée municipal est créée puis, l'année suivante, une école de musique ; s'y ajoutent, en 1967 une salle de conférence et, en 1971, une bibliothèque.

A noter que le monument a été classé à l'Inventaire Supplémentaire en 1965.

DOSSIER DE PRESSE

NATURE DU PROJET DE VALORISATION ET TRAVAUX ENGAGES

Aménagés au début du XXème siècle puis rénovés après la Guerre, les locaux actuels de l'Abbaye ne correspondent plus aux objectifs de la ville en termes de développement culturel. En effet, l'Abbaye ne dispose aujourd'hui d'aucune salle d'activités polyvalentes pour abriter des expositions ou des concerts.

Le projet actuel d'aménagement du cloître et des abords de l'Abbaye entre dans le cadre d'une volonté municipale de développer les activités culturelles dans ce lieu.

L'Abbaye abrite déjà différents équipements : le musée, la bibliothèque, la salle de conférence et l'école de musique. L'objectif est d'accroître les activités en optimisant les espaces d'accueil, de vie et de rencontre.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du centre culturel, créé dans les années 1960 sur le modèle des Maisons de la Culture lancées par André Malraux. En effet, il s'agit toujours d'encourager et de favoriser la rencontre entre des formes d'expressions artistiques différentes et de les faire dialoguer.

Le projet de restauration et d'aménagement du cloître consiste à en faire un lieu adapté aux contraintes climatiques – grâce à sa couverture par une verrière – ainsi qu'aux contraintes de sécurité. Ceci afin de créer une « croisée culturelle » comportant :

- **Un lieu d'accueil et de passage**
- **Un lieu de vie et de rencontre**
- **Un lieu de découverte culturelle**

La nature des travaux envisagés dans le cadre de la convention Fondation du Patrimoine-Fondation Total est la suivante :

- **Restauration du cloître : sols et plafonds du déambulatoire ;**
- **Ravalement des façades intérieures et remplacement des menuiseries.**

Travaux non éligibles :

- Couverture du cloître par une verrière posée sur une structure métallique très légère et ne laissant aucune trace sur le monument en cas de démontage éventuel.

DOSSIER DE PRESSE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Deux tranches de travaux sont prévues. La Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de la Fondation Total, intervient sur la première.

Coût total de la 1ère tranche : **2 017 612 € HT**

Dépenses éligibles à subvention de la Fondation du Patrimoine au taux de 30% de la 1ère tranche : 606 612 € HT

Conseil Général	228 000 €
Conseil Régional	192 000 €
FEDER (Fonds Européens de Développement Régional)	350 000 €
Etat Monuments Historiques	28 000 €
Commune des Sables d'Olonne	1 037 612 €

Fondation du Patrimoine grâce au mécénat de la Fondation Total 182 000 € (30%)

CALENDRIER DES TRAVAUX

1ère tranche : 2011/2012

DOSSIER DE PRESSE

LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL ET LA FONDATION DU PATRIMOINE 2006-2011

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, cinquante projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal**, à **la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale**.

A ce jour, ce sont près de 80 projets qui sont concernés par ce partenariat dans 16 régions (se sont ajoutées les régions Centre et Limousin).

Par sa Fondation d'entreprise, Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines :

- la culture et le patrimoine,
- la solidarité, dans les domaines de la santé et de l'éducation,
- l'environnement, en privilégiant la biodiversité et la mer.

Découvrez l'ensemble des projets soutenus sur : www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com

LA FONDATION TOTAL

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total dépasse ses activités industrielles et prend en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations dans les territoires qui l'accueillent. Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit, au travers de sa Fondation d'entreprise, une politique active de mécénat.

La Fondation d'entreprise Total, créée en 1992 au lendemain du Sommet de la Terre de Rio, s'est consacrée pendant seize ans à l'environnement, et plus particulièrement à la biodiversité marine.

En 2008, son engagement s'est élargi aux deux autres domaines du mécénat de Total, la solidarité et la culture, jusqu'alors conduits par d'autres de ses entités.

La Fondation Total couvre ainsi aujourd'hui trois champs d'activité : solidarité et santé, culture et patrimoine, environnement et biodiversité.

- En matière de **solidarité**, les actions de la Fondation s'articulent autour de deux axes : la santé à l'international et la solidarité en France. En partenariat avec l'Institut Pasteur depuis 2005, la Fondation soutient des programmes de recherche biomédicale et de formation portant sur la lutte contre les grandes pandémies dans les pays en développement.
En France, elle apporte son appui à des actions de lutte contre l'exclusion sociale et plus particulièrement l'éviction scolaire. Dans ce cadre, la Fondation Total s'est engagée aux côtés du Haut Commissariat à la jeunesse et aux solidarités actives dans le développement de projets de terrain financés par le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse.
- En matière de **culture**, la Fondation Total contribue au dialogue des cultures et au rayonnement de la culture française. Elle accompagne les grandes institutions (Musée du Louvre, Musée du Quai Branly, IMA) en soutenant régulièrement des expositions.
Par ailleurs partenaire de la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total soutient la restauration du patrimoine industriel et artisanal et la réhabilitation d'édifices anciens situés dans les régions d'implantation du Groupe en France. Ce programme s'enrichit d'une dimension sociale : encourager la formation et l'insertion professionnelle de jeunes en situation d'exclusion au travers de chantiers de restauration.

DOSSIER DE PRESSE

- En matière d'**environnement**, la Fondation Total apporte son soutien aux recherches visant à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers, mais aussi des enjeux liés à leur préservation. Elle participe également à la réhabilitation d'écosystèmes fragiles et contribue à la préservation des espèces menacées qui y vivent. Enfin, elle se consacre à la diffusion des connaissances par des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Dans tous ses champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats à long terme. Il s'agit, au-delà du soutien financier, de croiser les expertises et de les renforcer pour enrichir l'intelligence collective.

La Fondation Total associe aussi les collaborateurs du Groupe à son action et à son rayonnement, notamment en soutenant leurs engagements dans les domaines de la solidarité, de la santé, de l'éducation ou de l'environnement. Depuis 2006, elle a soutenu ainsi 221 projets émanant de plus de 160 associations.

Pour plus d'informations : www.fondation.total.com

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leur savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles et trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.
www.total.com

DOSSIER DE PRESSE

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins...)

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous. La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexo Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

- **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.
- **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.

DOSSIER DE PRESSE

➤ **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 8900 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 2600 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Depuis 2000,

- ➔ plus de 12 000 projets soutenus
- ➔ plus de 800 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit environ en moyenne 2300 emplois créés ou maintenus par an dans le bâtiment*

* Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.

Pour plus d'informations : <http://www.fondation-patrimoine.com>

DOSSIER DE PRESSE

**LA DELEGATION DE VENDEE
DE LA FONDATION DU PATRIMOINE**

La Fondation du Patrimoine, grâce à son organisation très décentralisée, œuvre en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité, au plus près du terrain, dans chacune des régions de France.

Créée en 2000, la délégation départementale de Vendée s'appuie sur un réseau d'une dizaine de bénévoles (un délégué départemental, 1 coordonnateur, 11 délégués de pays et 1 bénévole attaché de communication et de relations publiques), ainsi que sur 1 salariée.

Depuis ses débuts, la délégation de Vendée a attribué à des propriétaires privés environ 220 labels à incidence fiscale accompagnés de près de 123.000 € de subventions, pour un montant de travaux labellisés d'environ 1,7 M€.

La délégation de Vendée a soutenu plus de 50 projets publics ou associatifs, représentant un montant de travaux d'environ 12 M€, que ce soit par le biais de souscriptions publiques (540.000 € de dons recueillis), ou de subventions sur ressources propres (issues des successions vacantes), pour environ 385.000 €.

La délégation de Vendée a, en outre, mis en place un comité départemental qui réunit 1 fois par mois la plupart des acteurs locaux du patrimoine (SDAP, Conseil Général, CAUE, associations patrimoniales...). Ces partenaires assidus, conjuguant leurs efforts aux siens, permettent de renforcer la notoriété de la Fondation ainsi que ses actions en faveur de la restauration du patrimoine vendéen.

C'est grâce au partenariat avec les institutions publiques, au succès de la mobilisation du mécénat populaire et au mécénat d'entreprise que la délégation de Vendée peut poursuivre sa mission.

Fondation du Patrimoine
Délégation Départementale de Vendée
M. Jean-Jacques POMPIDOU – Délégué Départemental
36 rue Gaston Ramon – B.P. 104
85003 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél : 09.60.15.41.02



DOSSIER DE PRESSE

LA VILLE DES SABLES D'OLONNE CROISEE CULTURELLE DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX

Les objectifs :

Un projet innovant de valorisation du patrimoine qui permettra le doublement de la fréquentation du public

Le cloître est le dénominateur commun aux différents équipements présents sur le site de l'Abbaye Sainte-Croix : le musée, la bibliothèque, la salle de conférence et l'école de musique. La volonté d'en faire un lieu vivant, au sein duquel toutes les formes artistiques dialoguent, s'inscrit dans la continuité du centre culturel, créé dans les années soixante sur le modèle des Maisons de la Culture lancé par André Malraux : il s'agit toujours d'encourager et de favoriser la rencontre entre des formes d'expression artistique de plus en plus décloisonnées.

L'objectif de la croisée culturelle est donc de faire de ce cloître un lieu symbolique, central, convivial, qui soit propice à l'organisation d'événements interdisciplinaires, conçus en synergie : aiguiser l'appétit culturel des visiteurs par une multiplication des propositions. La programmation culturelle, bâtie par l'ensemble des services utilisateurs du site, se doit donc de composer à partir du mélange, de la multiplicité des points de vue, pour encourager l'échange et la découverte.

Les espaces conçus dans le cadre de ce projet doivent privilégier la polyvalence et la souplesse d'utilisation, tout en étant suffisamment définis pour éviter le parasitage et les interférences entre les différentes actions et les interventions qui s'y déroulent. A l'opposé de l'affectation exclusive d'un lieu à un usage unique, ils doivent autoriser l'organisation d'événements concomitants d'une grande variété.

Il s'agit d'y multiplier des événements au format léger plutôt que d'y imposer une proposition massive et envahissante, d'autant que ce lieu fonctionne sur le mode de l'invitation, de l'incitation, il doit être perçu comme un seuil, un espace d'accueil qui dresse l'éventail des possibles pour permettre ensuite au visiteur, selon ses envies, de s'orienter vers l'un ou l'autre des lieux culturels qui lui sont liés : les salles d'exposition du musée, les salles de lecture de la bibliothèque, la salle de conférence, les salles de spectacle accueillant la saison culturelle, les salles de classe et l'auditorium de l'école de musique. Il ne s'agit surtout pas de se substituer aux propositions déjà existantes mais bien davantage de les révéler, de les entremêler et de les mettre en lumière.

Le Musée aura pour objectif de doubler sa fréquentation actuelle (20.000 visiteurs/an) sur la période de cinq ans qui suivra la mise en service de la Croisée Culturelle. Le nombre d'événements culturels organisés au sein de l'Abbaye pourra également suivre cette évolution.

L'Office de Tourisme des Sables d'Olonne sera mobilisé pour soutenir la recherche de nouveaux publics au sein des flux touristiques très importants accueillis sur la station des Sables d'Olonne (un million de visiteurs par an). Il s'agira notamment de valoriser des produits culturels autour des événements de la Croisée Culturelle.



DOSSIER DE PRESSE

L'utilisation actuelle du cloître par les activités culturelles

Dans sa configuration actuelle, le cloître est un espace de plein air proche du jardin. Il ne peut donc être que très exceptionnellement utilisé par le musée et seule l'installation temporaire de chapiteaux permet d'y envisager une activité pérenne plus ambitieuse. Durant la période estivale, la culture y prend parfois ses " quartiers d'été " en y organisant : des ateliers pour les enfants, des expositions conçues en partenariat avec le tissu associatif local. (Les œuvres de valeur ne peuvent en aucun cas y être présentées en l'état faute de conditions de conservation climatique et de moyens de surveillance adaptés).

Des festivals comme par exemple la manifestation biennale " Belles images belles pages " organisée par l'association des amis du MASC.

Les concerts du cloître en juin organisés par le Conservatoire Intercommunal

Les trois axes directeurs du projet

Le projet d'aménagement du cloître va permettre de développer ses activités et de favoriser l'accueil du public selon trois principes communs à l'ensemble des partenaires du projet, qui font de la croisée culturelle :

- un lieu d'accueil et de passage,
- un lieu de vie et de rencontre,
- un lieu de découverte et d'invitation à la culture.

Un lieu d'accueil et de passage

Le cloître est le point d'entrée commun à l'ensemble des équipements culturels présents sur l'abbaye : le musée, la salle de conférence, l'école de musique et la bibliothèque. Il se doit donc d'être le lieu d'accueil, celui vers lequel tous les publics convergent d'abord. Il devient ainsi le garant de la rencontre et de l'échange entre les publics et les propositions culturelles.

Actuellement l'accueil du musée se fait par le déambulatoire, à l'extrémité nord/ouest du cloître. L'accès est peu visible, la signalétique trop discrète et l'espace dévolu aux fonctions d'accueil très restreint.

La mise en place d'un accueil commun, redéployé au sein du cloître, permettra l'aménagement d'un espace plus visible, alliant convivialité et efficacité.

Un lieu de vie et de rencontre

L'aménagement du cloître pourra également permettre au musée et à la bibliothèque, qui ne peuvent actuellement répondre à tous les besoins faute de place, de renforcer ou de proposer de nouveaux services au public, dans une optique d'amélioration de l'accueil et du confort du visiteur.

Un musée aujourd'hui ne peut en effet plus se concevoir comme une enfilade austère et prestigieuse de salles d'exposition. Il doit également guider le visiteur dans sa découverte des collections et lui ménager des moments de repos.

- L'aménagement d'espaces dédiés au service des publics

Le service des publics, très actif au musée, ne dispose pas de lieux dédiés à l'accueil du public, (et notamment des groupes) ni à l'organisation des ateliers plastiques. Ces espaces pourront être aménagés dans le cloître, ce qui permettrait d'augmenter et d'améliorer les activités du service, qui pourront ainsi être proposés de manière plus régulière sur l'ensemble de l'année.



DOSSIER DE PRESSE

- L'aménagement d'un espace de repos

Sous la verrière, à la croisée des différents équipements culturels présents sur le site, il sera également proposé un espace de proximité. Ces lieux de convivialité, devenus essentiels dans les équipements culturels, apportent des éléments de confort très appréciés des visiteurs. Ils sont également susceptibles de drainer vers le musée un nouveau public et selon leur qualité, participent de l'image et de l'identité du musée.

Tous ces aménagements sont bien entendu indissociables du respect de la législation relative à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP).

Un lieu de découverte culturelle

L'espace du cloître doit enfin proposer au public des événements, une véritable programmation culturelle, conçue par les différents partenaires dans l'idée d'un croisement, d'un métissage des formes artistiques. Étant donné l'extrême polyvalence du lieu, il semble raisonnable de privilégier des interventions ponctuelles et des formats légers (lectures, concerts, spectacles, rencontres), qui animent l'espace sans le monopoliser. Il est important de souligner une fois encore que l'objectif n'est pas de créer ici une énième salle de concert, de lecture ou d'exposition mais plutôt un lieu de vie, de rencontre, qui suggère et incite à l'ouverture et à l'échange artistique. Un lieu mouvant et accueillant, qui se joue, à l'image de la création artistique contemporaine, du franchissement des limites et de la transgression des genres.

La présentation d'œuvres issues des collections du musée dans un tel cadre peut intervenir dans le cadre de l'aménagement permanent sous la verrière d'un " jardin de sculptures ", réunissant, en écho aux collections du musée, quelques œuvres monumentales, résistantes et peu sensibles à la lumière (métal ou pierre). Le musée conserve peu de sculptures adaptées dans ces collections -une seule œuvre est actuellement présentée dans le cloître : Sans titre (arête), 1978-79 - mais il pourrait sans doute bénéficier d'un dépôt d'œuvres consenti à long terme dans le cadre d'un partenariat avec d'autres collections publiques d'art moderne et contemporain (le Frac des Pays de la Loire ou le Fonds National d'Art Contemporain). Il est dans ce cas indispensable de veiller à ce que la mise en place de ce jardin de sculptures soit compatible avec l'organisation d'événements éphémères.

Il s'agira également, lors de l'exposition temporaire, d'installations conçues spécifiquement en résonance avec le lieu dans le cadre d'une commande passée à un artiste et réalisée in situ. Il s'agit alors de prévoir un nouveau type de programmation culturelle, non pratiqué jusqu'ici, qui nécessite un budget de production supplémentaire.

Spectacle vivant :

Dans un sentiment de continuité et d'identité, et dans un souci d'élargissement des publics, la Ville des Sables d'Olonne souhaite décentraliser certains spectacles de sa saison culturelle, surprendre le public et l'amener à découvrir d'autres formes d'arts vivants :

- Semaine de l'Abbaye Sainte-Croix, (programmation pluri disciplinaire = musiques du monde, musiques classiques, arts de rue, théâtre de rue ...)
- Concerts réguliers dans le cloître en partenariat avec le Festival vague de jazz (" apéro concerts " ou " café concerts " ?) -artistes émergents ou artistes confirmés de la scène Jazz française (Régionaux ou Nationaux...)
- Déferlante de printemps (programmation soutenue des Arts de rue sur le week-end de l'Ascension)
- Rencontres arts de rue qui participent à " des événements festifs ", régulièrement, tout au long de l'année, à travers des rendez-vous fixes (tous les premiers samedis du mois par exemple)



DOSSIER DE PRESSE

Musique :

Les concerts du cloître donnés à l'occasion de la Semaine Musicale fin juin (30 représentations) à l'Abbaye pourront être complétés sur une programmation plus élargie.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'aménagement de la Croisée Culturelle n'entraîne pas de charges de fonctionnement nouvelles au cours des premières années. La programmation des expositions et des événements pourra s'appuyer sur les budgets existants et sur les personnels municipaux du Musée, du Conservatoire et de la Bibliothèque.

A terme des budgets supplémentaires en partenariat avec le Département de la Vendée, la Région des Pays de Loire, l'Etat et des mécènes pourront être mobilisés pour soutenir le développement de la programmation culturelle en bénéficiant du produit des recettes supplémentaires liées à l'augmentation de la fréquentation attendue.



DOSSIER DE PRESSE

Présentation du projet :

A partir de ces orientations un projet dénommé " La Croisée Culturelle de l'Abbaye a été élaboré par l'Atelier d'Architecture de Monsieur BONNOT en concertation avec les services de Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le projet de réutilisation et de restauration de ce monument inscrit à l'inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, consiste en la mise en place d'une verrière posée sur une structure métallique très légère pour permettre de disposer de l'espace polyvalent qui fait défaut.

Cet ouvrage est constitué d'une charpente métallique en inox et acier thermolaqué formant une résille permettant la mise en œuvre de verre collé.

Cet aménagement est prévu totalement réversible et ne laissera aucune trace, ou cicatrice, sur le monument après un démontage éventuel.

En accompagnement de cette protection du préau du cloître, les sols sont rénovés avec des dallages en béton « de site » et des trames beige clair. Les façades surmontant le cloître sont également restaurées.

Le parvis d'accès au cloître reçoit un aménagement permettant une lecture archéologique de l'ancienne chapelle conventuelle. Aujourd'hui détruite, elle fermait la composition face à l'ancien couvent des jacobins.

Caractère innovant des actions de valorisation du patrimoine

Le projet d'aménagement du cloître va permettre de développer ses activités et de favoriser l'accueil du public selon trois principes communs à l'ensemble des partenaires du projet, qui font de la croisée culturelle :

- un lieu d'accueil et de passage,
- un lieu de vie et de rencontre,
- un lieu de découverte et d'invitation à la culture.

Le projet de réutilisation et de restauration de ce monument inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques consiste en la mise en place d'une verrière posée sur une structure métallique très légère pour permettre de disposer de l'espace polyvalent qui fait défaut.

Cet ouvrage est constitué d'une charpente métallique en inox et acier thermolaqué faisant une résille permettant la mise en œuvre de verre collé.

Cet aménagement est prévu totalement réversible et ne laissera aucune trace, ou cicatrice, sur le monument après un éventuel démontage.

Le parvis d'accès au cloître reçoit un aménagement permettant une lecture archéologique de l'ancienne chapelle conventuelle. Aujourd'hui détruite, elle fermait la composition face à l'ancien couvent des jacobins.

Egalité des chances, accessibilité handicapés

L'accessibilité handicapés sera assurée pour le nouvel espace polyvalent par des rampes à moins de 4% et des seuils réduits à 1cm au droit des portes.



DOSSIER DE PRESSE

Les intentions environnementales du projet

Référentiel H.Q.E.

Dans le cadre de la réflexion visant à intégrer la qualité environnementale dans le projet architectural, sept cibles ont été sélectionnées dans le référentiel H.Q.E., qui, malgré le fait que les ouvrages de la croisée culturelle ne sont pas orientés vers l'obtention d'un label, font l'objet d'une attention particulière avec cibles très prioritaires ou prioritaires.

a. Cibles d'éco construction

. 2 cibles très prioritaires :

- la relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat
- chantier à faible nuisance

b. Cibles correspondant à la volonté de maîtriser les effets dus à l'exploitation du bâtiment

. 2 cibles prioritaires :

- gestion de l'entretien et de la maintenance du bâtiment
- gestion de l'eau

c. Cibles de confort et de santé

. 1 cible très prioritaire :

- confort visuel, éclairage naturel et protection solaire

. 2 cibles prioritaires :

- confort hygrothermique
- confort acoustique

Utilisation des TIC

Le site de l'Abbaye fera l'objet d'un pré-équipement au raccordement du futur réseau fibre optique haut débit qui permettra de développer de nouvelles technologies de l'information (bornes interactives...)

Retombées socio-économiques et création d'emplois attendus :

L'engagement du projet de la Croisée Culturelle de l'Abbaye prévu sur trois ans (2010 - 2011 -2012) permettra de contribuer à l'activité des entreprises de travaux publics et de leur salariés, qui seront retenues dans le cadre de la procédure de marchés publics à engager, de façon significative, compte tenu de l'importance du montant de l'opération.

Après la mise en service de ce nouvel espace culturel situé au cœur de ville historique et commerçante, un effet induit est attendu sur la fréquentation des activités culturelles proposées et l'attractivité de la station, de sa fréquentation sur une saison élargie (tourisme de week-end et petites vacances) facilité par les dessertes quotidiennes directes T.G.V.

Les différents services culturels présents assurent un fonctionnement 7 jours/7 du site de la Croisée Culturelle.

Le projet n'entraîne pas de charges de fonctionnement nouvelles significatives autre celles liées aux nouvelles manifestations devant être accueillies.



DOSSIER DE PRESSE

L'Aménagement de la Croisée Culturelle de l'Abbaye Sainte-Croix est une réalisation essentielle du projet de développement culturel des Sables d'Olonne mettant en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.

L'impact attendu du projet, notamment sur l'objectif de développement durable du territoire, associe le développement social et culturel, la qualité environnementale et le développement économique et touristique.

L'aménagement de la Croisée Culturelle est porteur de dynamique pour :

- **l'accès de tous les publics résidents permanents et touristiques à la découverte des propositions culturelles dans un métissage des formes artistiques**
- **l'attractivité du territoire en favorisant la mise en valeur du patrimoine historique, culturel, maritime et social pour un développement durable respectueux de l'environnement l'implication des divers acteurs culturels locaux partageant un même projet l'amélioration du service rendu aux publics accueillis et aux acteurs culturels en soutenant la création d'emplois durables.**